

En somme, je constate que l'inclusion d'environ 120 hommes dans l'expédition, avant l'expiration des périodes d'instruction prescrites, ne constituait ni un manquement au devoir ni une faute de jugement.

J'ai déjà constaté que l'addition de ces hommes ne diminuait pas la valeur de l'expédition et ne constituait pas une injustice envers ces soldats eux-mêmes.

Quel ancien combattant croira que l'envoi d'hommes peu formés ne constituait pas une injustice dans les circonstances?

Ailleurs, le rapport dit que les hommes sont partis sans véhicules motorisés et autre matériel. S'ils n'ont pas pu obtenir au moins une partie de leurs véhicules motorisés, c'est que l'un des régisseurs a mal interprété les ordres et qu'il n'a pas expédié ces véhicules. Il faut que le pays sache que ce rapport, qui donne à entendre qu'il n'importe pas que les troupes soient formées ou qu'elles aient le matériel voulu, est une belle tentative de justification. Ne nous laissons donc pas tromper de la sorte à l'heure actuelle. Prenons immédiatement les mesures qui s'imposent afin de fournir à nos armées, en nous fondant sur l'égalité de sacrifice, des réserves convenables et suffisantes et le meilleur matériel au monde. Prélevons ces armées comme on le fait actuellement en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis d'Amérique. Nous n'aurons pas alors à courber la tête de honte, comme c'est le cas pour plusieurs d'entre nous en ce moment.

Nous souffrons peut-être d'un provincialisme exagéré, vestige du passé. A mon avis, le pays a besoin d'un régime fédéral en matière d'instruction, domaine où, jusqu'ici, l'on a fait la part trop large à l'initiative provinciale. J'espère que, quelle que soit notre origine raciale, nous saurons étudier et reconnaître les problèmes particuliers aux nationalités diverses dont se compose le pays. L'avenir réserve au Canada de grandes possibilités, si nous gagnons cette guerre. Ne pouvons-nous pas discuter ces questions à titre de Canadiens et en nous plaçant au point de vue canadien? S'il en est ainsi, puis-je me permettre de dire, en tenant compte des événements actuels, que le premier ministre devrait, dans les circonstances et s'il veut adopter une ligne de conduite courageuse, remettre les rênes du Gouvernement au ministre des Finances (M. Ilsley) ou au ministre de la Défense nationale (M. Ralston), et prier l'un ou l'autre de ces honorables députés de former un gouvernement national réunissant les meilleures compétences du Canada, représentant toutes les opinions, et visant un but commun et unique: la guerre totale grâce à un effort total. Le Canada, par suite des servitudes de partis qui entravent actuellement sa liberté d'action, ne peut réellement pas donner sa pleine mesure. Il faut se débarras-

ser de ces servitudes de partis, si l'on veut que la volonté de la population canadienne se traduise par un effort national plus efficace, nécessité des plus urgentes en ce moment. L'appel lancé cet après-midi à ses compatriotes de la province de Québec par l'honorable député de Lake-Centre (M. Diefenbaker) m'a semblé particulièrement opportun et je voudrais joindre ma voix à la sienne. C'est comme Canadiens que nous devrions tous, quelle que soit notre origine ethnique, nous efforcer de rechercher la solution des problèmes de l'heure, sur la base où se sont placés nos grands voisins du Sud. Si nous savons nous y prendre comme il convient, j'estime que nous saurons accomplir encore beaucoup.

Le Canada met maintenant tout son espoir dans la conscience du Parlement. Le peuple s'est prononcé et il incombe à ses représentants de donner suite à l'expression de sa volonté. Les députés ministériels n'iront sûrement pas se murer dans l'indifférence et le silence tandis qu'on s'apprête à vendre pour un plat de lentilles politiques le droit d'ainesse des jeunes gens qui attendent l'heure H en Angleterre.

M. ANGUS MacINNIS (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, il nous incombe à tous de prendre part au débat selon la manière dont nous envisageons les événements qui se déroulent actuellement dans le monde. Mais je dois dire au préalable qu'à mon humble avis, ce débat est le plus important dont la Chambre soit le théâtre depuis septembre 1939. Il n'est pas important du seul fait de la conscription. A mon avis, la simple question de conscription pour le service outre-mer revêt un caractère d'importance toute relative, si l'on songe à l'enjeu de cette lutte mondiale où nous sommes engagés avec d'autres nations libres. Si nous envisageons les faits en nous dégageant autant que possible de tout préjugé, ancien et nouveau, nous constaterons que, dans chacune des nations unies la nécessité souveraine de défaire les puissances de l'Axe a réalisé un degré d'unité qui doit stimuler notre ardeur pour l'heure et constitue pour l'avenir l'espoir de grandes œuvres. Je n'ai pas besoin d'appeler l'attention de la Chambre sur le fait que dix ans de lutte contre un ennemi implacable et cruel ont rapproché les factions guerrières et la population disséminée de la Chine. Nous voyons aussi comment la conscience des dangers qui les menacent a presque supprimé pour le moment les barrières qui se dressaient entre les différentes classes d'Angleterre, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des Etats-Unis. Il va sans dire qu'on n'a pas abdiqué le droit à la critique, mais on l'exerce, ce droit, de façon à ne pas entraver la tâche de l'heure qui consiste à écraser l'ennemi. Néan-